Aller de l'avant :

Sommet national sur l'éducation postsecondaire aux Autochtones

Rapport sur les points de vue et les recommandations des participants

Le 15 décembre 2010

AUCC
Association of Universities and Colleges of Canada
Association des universités et collèges du Canada

NATIONAL ABORIGINAL ACHIEVEMENT FOUNDATION
LA FONDATION NATIONALE DES RÉALISATIONS AUTOCHTONES

Photo: Lakehead University

Remerciements

L' AUCC et NRFA aimeraient souligner la contribution financière d'Affaires indiennes et du Nord Canada pour l'organisation du Sommet et la production du présent rapport.

Pour obtenir un complement d'information sur le Sommet, veuillez communiquer avec :

Association des universités et collèges du Canada
350, rue Albert, 6e étage
Ottawa Ontario K1R 1B1
www.aucc.ca

ou

Fondation nationale des réalisations autochtones
Bureau principal
C.P. Box 759
50, Generations Drive
Ohsweken Ontario N0A 1M0
www.naaf.ca

© 2011 AUCC et FNRA

ISBN 978-0-88876-292-5

Table des matières

Sommaire **3**

À propos des organisateurs **6**

Pourquoi passer à l'action maintenant? **8**

Aperçu de la rencontre **10**

Sommaire des discussions en petits groupes **12**

Groupe de discussion sur les programmes et services **13**

Contexte 13

Activités en cours, réussites et améliorations 13

Occasions 14

Domaines d'intervention 16

Groupe de discussion sur l'enseignement de la maternelle à la 12e année **18**

Contexte 19

Point de vue du groupe de discussion 19

Activités en cours, réussites et améliorations 20

Occasions 21

Domaines d'intervention 22

Groupe de discussion sur l'aide financière du gouvernement fédéral **25**

Contexte 25

Point de vue du groupe de discussion 26

Recommandations stratégiques 27

Sujets de discussion futurs 29

Annexe: Participants au Sommet **30**

SOMMAIRE

Photo: La Fondation Nationale des Réalisations Autochtones

Sommaire

De grandes choses se produisent lorsque des leaders issus de différents milieux se réunissent et prennent le temps de discuter d'une question. Les résultats sont encore plus étonnants lorsque ces leaders sont bien informés et déterminés à passer à l'action. Lorsque la question à l'ordre du jour est d'une importance capitale pour l'avenir de l'ensemble du pays, les résultats du dialogue doivent être diffusés afin que d'autres y unissent leurs forces.

Le Sommet national sur l'éducation postsecondaire aux Autochtones a donné lieu à d'importants engagements de la part des participants et à des recommandations stratégiques de taille à l'intention du gouvernement fédéral. Plus de 50 représentants d'universités, de collèges, d'instituts autochtones, d'organismes caritatifs, d'organisations autochtones et du secteur privé ont pris part à la rencontre qui s'est déroulée à la Six Nations Polytechnic le 5 octobre 2010.

Organisé par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et la Fondation nationale des réalisations autochtones (FNRA), le Sommet a consisté en trois discussions simultanées en petits groupes. Chaque groupe s'est penché sur un enjeu différent de l'éducation postsecondaire aux Autochtones : les programmes d'études et les services de soutien, les relations entre l'éducation postsecondaire et l'éducation de la maternelle à la 12e année, ainsi que les programmes de soutien et d'aide financière du gouvernement fédéral. Chaque groupe a ciblé des actions prioritaires, décrites ci-dessous.

1. Améliorer les programmes et les services de soutien :

- **Améliorer les services à la collectivité :** Les établissements d'enseignement multiplieront les activités de sensibilisation dans les collectivités autochtones en ciblant les jeunes élèves. Ces activités gagnent en efficacité lorsqu'elles commencent tôt dans le parcours éducationnel des élèves.

- **•Amorcer l'autochtonisation des établissements :** Les établissements doivent embrasser le savoir et la culture des collectivités autochtones locales et les intégrer aux activités, aux politiques et aux programmes des campus. Cette façon de faire se révèle très utile pour l'élaboration de programmes et de services destinés à faire connaître le savoir et les points de vue autochtones à l'ensemble du campus.

- **Trouver un financement durable :** La satisfaction des besoins des étudiants autochtones entraîne des coûts importants. Les établissements doivent assumer des coûts supplémentaires élevés pour financer les programmes de soutien aux étudiants autochtones qui mobilisent un grand nombre d'employés, élaborer des contenus de cours et offrir des cours à distance. La plupart de ces programmes ne bénéficient pas d'un financement durable.

- **Élaborer des contenus de cours pertinents et mettre en place des modes de prestation adéquats :** Les étudiants autochtones obtiennent les meilleurs résultats lorsque les contenus de cours reflètent leurs expériences de vie et intègrent du savoir occidental et du savoir autochtone. Les établissements peuvent s'aider mutuellement à élaborer des contenus de cours pertinents et efficaces en faisant part de leur expérience.

- **Accroître la collaboration entre tous les intervenants :** Les participants souhaitent favoriser une collaboration accrue entre les établissements d'éducation postsecondaire de toutes sortes, les collectivités et les secteurs public et privé. Les occasions de collaborer sont nombreuses : programmes d'études conjoints, réseautage et accords conjoints visant des actions précises

2. Améliorer le taux de réussite au niveau secondaire et préparer un nombre accru d'élèves de la maternelle à la 12e année aux études postsecondaires :

- **Bâtir une culture axée sur l'éducation :** Élaborer les contenus de cours sur l'identité et l'histoire autochtones, qui sera intégré au programme du système d'enseignement public et des écoles

au sein des réserves. Les cours devraient inclure un volet de formation et de perfectionnement professionnel des enseignants.

- **Créer des partenariats et des initiatives communautaires :** Pour favoriser le changement, les établissements doivent forger des partenariats et des relations positives avec les jeunes Autochtones, et avec les collectivités, les conseils scolaires et les gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

- **Améliorer la collaboration :** Solliciter la participation des partenaires au sein des gouvernements, des organisations (comme les Centres d'amitié), des conseils scolaires, des établissements ainsi que des organismes communautaires et des entreprises privées favorisera l'adoption de pratiques exemplaires et de nouvelles approches en matière d'éducation.

3. Réformer le système d'aide financière aux études du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien en mettant les besoins des étudiants au premier plan :

- **Répondre à la demande :** Tout Indien inscrit et tout Inuit qualifié doit avoir accès à la formation postsecondaire qu'il souhaite effectuer et dont le Canada a besoin.

- **Créer un nouveau mécanisme de répartition des fonds :** En comptant sur un financement qui répond à la demande, il serait possible d'adopter un mécanisme de répartition régional, comme l'explique le récent document de travail de l'Assemblée des Premières Nations sur l'éducation postsecondaire.

- **Accorder une aide financière adéquate :** De nombreux Indiens inscrits et Inuits doivent assumer des coûts beaucoup plus élevés que les non-Autochtones pour avoir accès à l'éducation, mais sont issus de familles peu instruites ou disposant de moyens financiers très modestes. Ces étudiants devraient recevoir une aide financière non remboursable.

- **Assurer la transparence :** Un système reposant sur la demande doit s'appuyer sur des données de qualité. Le gouvernement fédéral, les collectivités autochtones et les établissements d'enseignement postsecondaire doivent fournir en temps opportun des données exactes sur les questions financières et la réussite des étudiants.

Ce petit groupe a également recommandé au gouvernement fédéral d'envisager de commander au Conseil des académies canadiennes une analyse approfondie de l'état de l'éducation postsecondaire aux Autochtones au Canada.

À la fin du Sommet, tous les participants se sont engagés à concrétiser les actions ciblées. Ils se sont engagés à collaborer pour mettre en commun les connaissances et adopter une démarche holistique afin d'accroître le nombre d'étudiants autochtones qui entreprennent et terminent des études postsecondaires.

De plus, les participants ont accueilli favorablement l'objectif que s'est fixé la Fondation de créer un Institut virtuel des réalisations autochtones. L'Institut aura pour mandat d'évaluer et de diffuser les pratiques exemplaires et de concevoir une série de projets pilotes dirigés par des collectivités autochtones et visant à améliorer les taux de réussite au secondaire.

Les participants se sont dits fiers de ce qu'ils ont accompli durant la rencontre. Il ne s'agit que d'un pas dans la bonne direction, mais c'est un pas important. Étant donné les défis économiques et démographiques du Canada, il est essentiel de favoriser la réussite des jeunes Autochtones, car leurs réalisations profiteront à tous.

À PROPOS DES ORGANISATEURS

Photo: University of the Fraser Valley

À propos des organisateurs

La Fondation nationale des réalisations autochtones (FNRA) est un organisme de bienfaisance national enregistré qui a pour mission d'amasser des fonds pour offrir les programmes et les outils qui permettent aux Autochtones, en particulier aux jeunes, de réaliser leur plein potentiel. Depuis 1985, dans le cadre de son programme d'éducation, la FNRA a attribué au-delà de 37 millions de dollars sous forme de bourses d'études et de perfectionnement à plus de 9 800 étudiants membres des Premières nations, inuits et métis.

Bien que la FNRA reçoive du financement de la part des secteurs public et privé ainsi que de donateurs particuliers pour les bourses d'études, elle ne parvient à répondre qu'à 25 pour cent des besoins des étudiants qui demandent de l'aide financière. La FNRA est responsable de plusieurs initiatives de maintien aux études dans les écoles secondaires.

La Fondation prévoit concevoir et mettre en œuvre des programmes qui permettent d'améliorer les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires par la création d'un institut. En plus d'offrir des programmes, nouveaux et existants, conçus pour améliorer le taux de réussite au niveau secondaire, l'institut permettra aux collectivités d'avoir accès à un centre de ressources, à une structure de formation virtuelle, aux pratiques exemplaires validées par les enseignants autochtones et à un précieux réseau.

L'Association des universités et collèges du Canada représente 95 universités et collèges universitaires publics et privés à but non lucratif. Son mandat est de contribuer à l'élaboration de politiques publiques en enseignement supérieur et de favoriser la collaboration entre les universités canadiennes et les gouvernements, le secteur privé, les collectivités et les établissements d'autres pays.

L'AUCC offre des services à ses établissements membres dans trois principaux domaines :

- la politique publique et la promotion d'intérêts;
- les communications, la recherche et l'échange d'information;
- les bourses d'études et les programmes internationaux.

Les universités contribuent grandement à la prospérité de l'économie et de la société canadiennes.

L'AUCC aide à maintenir le dialogue sur l'enseignement supérieur afin que soit reconnue l'importance des études universitaires pour la prospérité future du Canada. Les établissements membres de l'AUCC se trouvent souvent au premier rang en élaborant des programmes pour répondre aux besoins des populations étudiantes. Ils ont choisi de faire de l'enseignement supérieur aux Autochtones l'une des grandes priorités de l'Association.

L'AUCC et la FNRA estiment toutes deux que la crise en matière d'éducation qui touche les peuples des Premières Nations, inuits et métis compte parmi les plus grands enjeux auxquels le Canada doit faire face. Les deux organisations travaillent de concert afin d'instaurer des changements bénéfiques pour les étudiants autochtones qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires.

POURQUOI PASSER À L'ACTION MAINTENANT?

Photo: La Fondation Nationale des Réalisations Autochtones

Pourquoi passer à l'action maintenant?

La population canadienne est vieillissante. D'ici 2030, le nombre de Canadiens âgés de plus de 65 ans aura doublé, tandis que la population active (personnes âgées de 25 à 64 ans) ne connaîtra qu'une faible croissance de huit pour cent. Le Canada s'appuiera sur un nombre proportionnellement moindre de travailleurs pour répondre aux besoins grandissants de la population vieillissante en matière de services juridiques, sociaux, financiers et de santé et pour maintenir sa productivité. L'amélioration des taux de participation universitaire permettra d'atténuer les effets du ralentissement démographique imminent.

Le taux de croissance de la population de jeunes Canadiens autochtones est trois fois supérieur à la moyenne nationale, mais ceux-ci demeurent les moins susceptibles de terminer leurs études secondaires. Les jeunes Autochtones récemment diplômés du secondaire sont moins susceptibles que leurs pairs non autochtones, dans une proportion de 23 pour cent, d'entreprendre des études postsecondaires dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme.

Il faut accorder une attention immédiate à l'amélioration de l'accès des Canadiens autochtones à l'éducation. À moins de changements importants, des centaines de milliers de jeunes autochtones ne seront pas en mesure d'aider le Canada à relever les défis du déclin de la population active.

Il n'est pas seulement dans l'intérêt du Canada de faire en sorte que les Autochtones obtiennent un diplôme universitaire. Les étudiants autochtones en retirent également d'énormes avantages. Par exemple, les Canadiens autochtones qui possèdent un diplôme universitaire gagnent de meilleurs salaires que ceux qui ne possèdent qu'un diplôme d'études secondaires, ce qui représente au cours d'une vie des gains supplémentaires d'environ 50 pour cent. De plus, ils sont en bien meilleure santé et traversent moins de périodes de chômage, lesquelles durent également moins longtemps. Ces avantages personnels profitent également aux collectivités, qui peuvent ainsi compter sur les services grandement nécessaires d'ingénieurs, de médecins, d'infirmiers, d'enseignants et d'entrepreneurs pour améliorer leur qualité de vie.

L'amélioration des taux de réussite universitaire chez les Autochtones produit également un effet bénéfique sur les dépenses publiques. Une étude réalisée par le Centre d'étude des niveaux de vie illustre ce qui se passerait si les résultats de la population autochtone en éducation et sur le marché du travail atteignaient, d'ici 2026, le niveau des résultats de la population non autochtone de 2001. La population autochtone verrait ses revenus augmenter de 36,5 milliards de dollars, les recettes fiscales augmenteraient de 3,5 milliards de dollars et les dépenses publiques diminueraient de 14,2 milliards de dollars.

Les collectivités et les organisations autochtones, les universités, les collèges, les organisations à but non lucratif et le secteur privé font tous des efforts pour améliorer la scolarisation des Canadiens autochtones. Les programmes mis sur pied fonctionnent souvent de façon indépendante, et les pratiques exemplaires font l'objet de peu d'échanges. Une coordination et une collaboration accrues entre les intervenants permettraient d'améliorer les résultats des Canadiens autochtones en matière d'éducation.

APERÇU DE LA RENCONTRE

Photo: Lakehead University

Aperçu de la rencontre

Le 5 octobre 2010, plus de 50 représentants d'universités, de collèges, d'instituts et d'organisations autochtones, d'organismes caritatifs et d'entreprises privées ont pris part au Sommet national sur l'éducation postsecondaire aux Autochtones qui s'est déroulé à la Six Nations Polytechnic, située sur le territoire des Six nations de Grand River, près de Brantford, en Ontario. Tous les participants jouent déjà un rôle actif dans des dossiers autochtones et sont déterminés à travailler de concert à l'amélioration de l'état de l'éducation aux Autochtones au Canada.

La rencontre a été coprésidée par Roberta Jamieson, présidente-directrice générale de la FNRA, et par Paul Davidson, président-directeur général de l'AUCC.

Les coprésidents ont ouvert la rencontre d'une journée par des observations qui ont donné le ton à des discussions franches et réfléchies. Les participants ont été divisés en trois petits groupes pour se pencher sur l'une des trois questions suivantes :

- Quels programmes et services de soutien non gouvernementaux destinés aux étudiants de niveau postsecondaire peuvent être mis sur pied ou améliorés?
- Comment les universités, les collèges et d'autres acteurs peuvent-ils aider le système d'enseignement de la maternelle à la 12e année?
- Comment améliorer l'aide financière du gouvernement fédéral aux étudiants autochtones?

Des discussions en petits groupes ont eu lieu en matinée et en après-midi. Les participants avaient la possibilité de changer de groupe en mi-journée pour ainsi prendre part aux discussions sur plus d'une question. Chaque groupe bénéficiait des services d'un animateur professionnel qui faisait le compte rendu des progrès de son groupe pendant les séances plénières. La première séance a eu lieu après le déjeuner, et la seconde, en fin d'après-midi.

Les participants à la rencontre se sont engagés de manière consensuelle à réaliser quatre objectifs clés :

- adopter une démarche holistique pour assurer aux étudiants une transition harmonieuse et aider davantage d'étudiants autochtones à terminer leurs études postsecondaires;
- travailler en collaboration, vu les avantages de créer des partenariats avec des organisations souhaitant mettre en commun leurs connaissances à propos des méthodes les plus fructueuses;
- continuer de demander une augmentation du financement fédéral destiné aux étudiants autochtones;
- continuer de faire pression pour obtenir un financement accru du gouvernement fédéral pour les programmes universitaires et collégiaux destinés à soutenir les étudiants autochtones.

Ces quatre objectifs et les deux mesures suivantes, ciblées par les organisateurs, ont été annoncés par voie de communiqué le 5 octobre 2010 :

- L'AUCC et la FNRA mèneront une enquête auprès des étudiants qui reçoivent une bourse de la Fondation afin de savoir quels sont les principaux facteurs qui favorisent la réussite des étudiants dans un établissement postsecondaire.
- La FNRA créera un institut qui aura pour mandat d'évaluer et de diffuser les pratiques exemplaires et de concevoir une série de projets pilotes dirigés par des collectivités autochtones et visant à améliorer les taux de réussite au secondaire.

SOMMAIRE DES DISCUSSIONS EN PETITS GROUPES

Photo: La Fondation Nationale des Réalisations Autochtones

Sommaire des discussions en petits groupes

La présente section du document est une synthèse du contexte, des pratiques exemplaires, des occasions et des prochaines étapes abordés dans les discussions en petits groupes consacrées aux programmes et services, au système d'enseignement de la maternelle à la 12e année et à l'aide financière du gouvernement fédéral. (Remarque : Les résultats des discussions du matin et de l'après-midi ont été mis en commun.)

Groupe de discussion sur les programmes et services

Quels programmes et services de soutien non gouvernementaux destinés aux étudiants de niveau postsecondaire peuvent être mis sur pied ou améliorés

Contexte

En 2006, l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) ont toutes deux procédé à l'inventaire des programmes d'intégration et de soutien offerts par leurs établissements membres aux étudiants autochtones. Ces programmes ainsi que les politiques et services connexes ont tous pour objectif d'attirer et de retenir des étudiants, des professeurs et des employés autochtones et de les faire participer activement à la vie sur le campus. (Remarque : L'inventaire de l'AUCC a été mis à jour au printemps 2010 , et celui de l'ACCC en novembre 2010.)

Des études récentes ont démontré l'importance de ces programmes et services pour améliorer le maintien aux études des étudiants autochtones. Par exemple, entre 2005 et 2009, une série de programmes ont été offerts à des étudiants autochtones au baccalauréat de la University of Victoria dans le cadre du projet de recherche LE,NONET, que l'établissement d'enseignement a réalisé en partenariat avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Les résultats suivants ont été observés chez les étudiants qui ont pris part aux programmes :

- une augmentation de 100 pour cent de la décision de poursuivre des études au trimestre suivant;
- une augmentation de 20 pour cent du taux d'obtention de diplôme;
- une réduction de 67 pour cent du taux de décrochage.

Comme plusieurs autres études, celle qui s'intéresse au projet LE,NONET pose les principes suivants comme indispensables à la réussite des étudiants

- la réciprocité de l'apprentissage;
- le renforcement de l'identité autochtone;
- des programmes adaptés à la culture autochtone;
- le développement de la conscience collective;
- •'établissement de relations;
- des programmes personnalisés.

Activités en cours, réussites et améliorations

Les participants au groupe consacré aux programmes et services étaient fiers de transmettre l'information sur une vaste gamme d'activités en cours au sein de leur organisation et de leur collectivité pour aider à attirer et à maintenir aux études les étudiants autochtones aux études postsecondaires. Voici quelques exemples de pratiques exemplaires qui sont ressorties des discussions :

Programmes de soutien aux étudiants sur les campus : Bon nombre d'établissements offrent désormais aux étudiants autochtones une gamme complète de services de soutien pédagogique, social et psychologique et de services d'orientation professionnelle. Il peut s'agir de programmes de mentorat par les pairs, de programmes préparatoires intensifs pendant l'été ou de politiques d'admission spéciales visant les Autochtones adultes.

Élaboration de contenus de cours : L'importance de transmettre la culture, le savoir et la langue autochtones aux étudiants est de plus en plus reconnue. Beaucoup de programmes d'études ont intégré ces éléments aux contenus de cours. De plus, les questions autochtones font désormais l'objet de recherche appliquée, et des activités de marketing ciblent précisément les populations autochtones.

Intégration des questions autochtones sur le campus : Les universités de partout au pays sont dotées de conseils d'enseignement autochtone qui fournissent une structure officielle d'intégration des points de vue et des perspectives autochtones. D'importants espaces sur les campus sont désormais consacrés à l'éducation et aux programmes de soutien aux Autochtones de même qu'aux activités culturelles autochtones. Par ailleurs, certains établissements ont élaboré un document fondateur ou un cadre qui énonce leur engagement envers les peuples et le savoir autochtones.

Services à la collectivité et engagement : On dénombre de plus en plus de partenariats avec des collectivités des Premières Nations dans divers domaines, comme les sports et les loisirs, qui permettent de faire le pont avec l'éducation. À titre d'exemple, certaines universités offrent, dans le cadre de programmes d'études professionnelles, des cours sur le terrain qui amènent les étudiants et leurs professeurs à effectuer des séjours de plusieurs semaines sur les réserves. Des universités, des collèges et des établissements d'enseignement autochtones s'associent pour offrir des programmes d'études, notamment en sciences infirmières, dont une partie du contenu porte sur les priorités des collectivités autochtones. Les établissements d'enseignement et les provinces investissent dans des services de première ligne qui aident les jeunes Autochtones à améliorer leurs résultats scolaires et à accéder aux études postsecondaires.

Accroissement de la présence et de l'influence autochtones sur les campus : Les Autochtones sont aujourd'hui bien représentés au sein du personnel, du corps professoral et des organes directeurs d'un grand nombre d'établissements d'éducation postsecondaire. Certains établissements font du recrutement auprès de leurs anciens étudiants autochtones, tandis que d'autres font appel à des chargés de cours autochtones à temps partiel.

Occasions

Les participants à ce groupe de discussion ont cerné trois grands domaines qui présentent d'importantes occasions d'améliorer les résultats des étudiants autochtones de niveau postsecondaire. Pour chacun de ces domaines, ils ont ciblé une poignée d'occasions précises.

Éducation

- Approcher les jeunes tôt et les faire venir sur le campus dans le cadre d'activités comme des visites et des soirées en famille.
- Embaucher davantage de professeurs autochtones. Ce besoin est particulièrement criant en sciences, en ingénierie et dans d'autres domaines d'études non traditionnels chez les Autochtones. Les établissements peuvent attirer les Autochtones en créant des postes de professeur adjoint.
- Décoloniser l'éducation » en brisant les préjugés culturels et en permettant aux Autochtones et aux non-Autochtones de mieux comprendre les obstacles à la réussite. Faire découvrir les perspectives autochtones aux professeurs, aux membres du conseil d'administration et aux membres du personnel non autochtones en adoptant une démarche interdisciplinaire intégrée en matière de savoir autochtone.

- Favoriser la réussite d'un nombre accru d'étudiants autochtones en leur offrant un milieu accueillant. Les programmes de transition collégiaux et universitaires ouvrent de grandes possibilités. Il est donc essentiel d'assurer un financement accru et durable de ces programmes.
- En plus d'améliorer les programmes et services destinés aux Autochtones dans les universités et les collèges, renforcer les capacités des établissements d'éducation postsecondaire autochtones et en créer de nouveaux. Ces établissements permettent d'enrichir et de transmettre le savoir autochtone et offre des occasions à des étudiants qui ne peuvent peut-être pas être desservis par le système d'enseignement.
- Le marché de l'éducation est très concurrentiel. Les établissements d'enseignement peuvent se démarquer en mettant en valeur leurs services destinés aux Autochtones. Un appui positif à l'identité autochtone favorise la réussite. Les établissements d'enseignement et les organismes de bienfaisance devraient mettre l'accent sur la promotion de la diversité et sur la création d'occasions de célébrer les identités.
- Trouver de nouvelles sources d'aide financière aux étudiants autochtones, surtout dans le secteur privé.

Poursuite du dialogue

- Les Premières Nations, les universités et les collèges devraient être encouragés à établir des partenariats de recherche et de mise en commun des connaissances. Dans certains cas, des collaborations existantes pourraient être transformées en véritables partenariats. Il faut intensifier le dialogue afin d'arriver à une redéfinition des objectifs que l'éducation postsecondaire tente d'atteindre. Plus précisément, il est nécessaire de discuter des raisons pour lesquelles les étudiants sont contraints de quitter leur collectivité pour poursuivre des études.
- Pour jeter des ponts, toutes les parties doivent laisser tomber leurs idées reçues et participer à un dialogue franc.
- Il est important de célébrer les réalisations et le savoir autochtones. En plus de renforcer la fierté autochtone, cette reconnaissance facilite l'établissement et le maintien de liens entre les Autochtones et les non-Autochtones.

Photo: La Fondation Nationale des Réalisations Autochtones

Technologie et apprentissage à distance

- Les percées technologiques offrent aux Autochtones de nouvelles occasions d'extension des services, d'éducation, de recherche et de diffusion des connaissances.
- Un certain nombre de collèges sont dotés de laboratoires de formation mobiles qu'ils utilisent pour participer au développement professionnel dans les collectivités autochtones.
- Il est nécessaire de créer un réseau national d'outils de formation en ligne destinés aux étudiants.
- Tous les ordres de gouvernement peuvent prendre des mesures pour inclure la technologie dans les plans qu'ils conçoivent avec les collectivités autochtones en matière d'éducation. Plus précisément, la formation en ligne des Autochtones devrait faire partie intégrante de la stratégie du gouvernement fédéral relative à l'économie numérique.

Domaines d'intervention

Les participants à ce groupe de discussion ont cerné trois grands domaines d'intervention qui permettront d'améliorer les résultats des étudiants autochtones de niveau postsecondaire.

Extension des services à la collectivité

L'extension des services aux collectivités autochtones constitue l'un des principaux moyens à la disposition des établissements d'enseignement pour améliorer la réussite des étudiants autochtones.

Les activités d'extension des services gagnent en efficacité lorsqu'elles ciblent les élèves tôt dans leur parcours d'éducation et qu'elles se déroulent dans leur collectivité. Les camps estivaux ciblant un domaine d'études précis comme les mathématiques, le commerce ou les sciences, l'embauche d'agents de recrutement autochtones qui effectuent des visites dans les écoles secondaires ainsi que l'enseignement à distance – qui permet de rejoindre l'étudiant au moyen de classes mobiles et d'un apprentissage à son propre rythme – sont autant d'exemples de programmes efficaces d'extension des services.

Les activités fructueuses en ce domaine sont souvent le résultat de partenariats. Les établissements et leurs agents de liaison, les collectivités autochtones, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et des regroupements de membres des Premières Nations, d'Inuits et de Métis sont des partenaires potentiels. Les protocoles d'entente peuvent se révéler utiles pour éviter la confusion et les conflits. Les provinces peuvent offrir leur soutien en intégrant ces activités à leurs plans en matière d'éducation, comme ceux visant à réduire les taux de décrochage au secondaire. Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) peut jouer un rôle de premier plan en matière d'extension des services aux collectivités autochtones en faisant la promotion de pratiques efficaces.

Les plans stratégiques des établissements peuvent également être mis à profit pour trouver des sources de financement existantes ou obtenir un financement supplémentaire visant à appuyer les activités d'extension des services.

Autochtonisation des établissements

L'autochtonisation est un processus selon lequel les établissements d'enseignement intègrent et adoptent le savoir et la culture autochtones. Cette façon de faire se révèle très utile pour l'élaboration de programmes et de services destinés aux étudiants autochtones et pour faire connaître le savoir et les points de vue autochtones à l'ensemble du campus.

Pour donner de bons résultats, l'autochtonisation d'un établissement doit s'accompagner d'un virage culturel majeur. Il est primordial d'obtenir l'appui de la haute direction, de sensibiliser l'ensemble du campus au processus, d'informer les professeurs sur l'histoire et les questions autochtones et d'embaucher des personnes qui embrassent les perspectives autochtones. Un processus d'autochtonisation peut

offrir de nouvelles occasions de créer des bourses d'études, de procéder à des nominations conjointes avec des établissements d'enseignement autochtone et de mener des projets de recherche conjoints avec des groupes autochtones. Il ne doit cependant pas se confiner à des paroles, mais se traduire par des mesures concrètes.

Le processus d'autochtonisation débute souvent par un but ou une intention qui sert de fondement à toute la démarche. Certains établissements ont élaboré des documents fondateurs qui font explicitement référence aux peuples et au savoir autochtones dans leurs énoncés de mission. La représentation autochtone est utile, car elle permet de rallier des champions. Elle peut prendre la forme de conseils consultatifs autochtones ou de nominations d'Autochtones au sein du conseil d'administration ou à des postes comme celui de chancelier.

Une bonne façon de présenter le processus à l'ensemble du campus est d'organiser une activité qui contribue à définir l'établissement. Par exemple, la reconnaissance d'un territoire autochtone traditionnel indique que l'école provient d'un milieu et d'un endroit précis.

Il est souvent plus facile d'introduire des mesures en établissant des liens avec les étudiants et les collectivités autochtones. Les expériences d'apprentissage communautaires, les projets de recherche conjoints et les programmes d'enseignement coopératif dans les collectivités autochtones sont de bonnes façons d'y parvenir.

Financement durable

La satisfaction des besoins des étudiants autochtones entraîne des coûts élevés. L'aide financière doit couvrir beaucoup plus que les frais de scolarité et inclure d'autres dépenses importantes et nécessaires comme les frais de subsistance, les déplacements entre l'établissement d'enseignement et la collectivité et les frais de garde. Les établissements doivent eux aussi assumer des coûts supplémentaires élevés pour financer les programmes de soutien aux étudiants autochtones qui mobilisent un grand nombre d'employés, l'élaboration de contenus de cours et les cours offerts à distance. La plupart de ces programmes ne bénéficient pas d'un financement durable.

La capacité des établissements d'enseignement supérieur à répondre aux besoins des étudiants autochtones dépend de leur capacité à obtenir un financement à long terme. Les participants au Sommet estiment que le secteur de l'enseignement doit « voir grand » et élaborer un solide plan visant à obtenir un financement qui couvrira les coûts assumés par les étudiants autochtones et par les établissements qui offrent des programmes et des services de première importance à ces étudiants.

Photo: La Fondation Nationale des Réalisations Autochtones

Ils croient par ailleurs que le secteur obtiendra plus de succès s'il s'exprime d'une seule voix auprès des gouvernements et du secteur privé. Cette voix doit être animée d'un esprit de collaboration et appuyée par un groupe de coordination de la promotion d'intérêts.

Le secteur privé est prêt à participer au financement des programmes et services d'éducation destinés aux Autochtones, mais souhaite que les gouvernements prennent les devants. Les participants au Sommet reconnaissent la nécessité d'intégrer les Canadiens au dialogue sur l'éducation postsecondaire aux Autochtones et de démontrer la valeur des efforts déployés afin de récolter une masse critique d'appui qui sera déterminante pour obtenir un financement public durable.

Élaboration de contenus de cours et de modes de prestation adéquats

Les étudiants autochtones obtiennent les meilleurs résultats lorsque les contenus de cours reflètent leurs expériences de vie et intègrent du savoir occidental et du savoir autochtone. Il existe de nombreuses façons d'aborder l'élaboration de contenus de cours, selon les personnes. Chez les Autochtones, le respect et l'appropriation du savoir autochtone est une question très délicate. Si les collectivités autochtones ne s'identifient pas au contenu des cours, ils n'adhéreront pas aux programmes d'études auxquels sont intégrés ces cours.

Les établissements peuvent s'aider mutuellement à élaborer des contenus de cours pertinents et efficaces en faisant part de leur expérience. Les évaluateurs de programmes et les ministères de l'Éducation des provinces sont des exemples de partenaires pouvant prendre part au processus d'élaboration de contenus de cours.

Les avancées en technologie et en pédagogie ont ouvert la porte à de nouveaux modes de prestation de cours. Le modèle traditionnel d'enseignement en classe n'est pas toujours approprié dans un contexte d'éducation aux Autochtones. Parfois, c'est la classe qui doit se rendre jusqu'aux étudiants. Les établissements et d'autres organisations doivent optimiser l'utilisation des outils numériques et en ligne pour la diffusion de cours.

Pour récolter les appuis nécessaires, les établissements d'éducation postsecondaire de toutes sortes doivent collaborer avec les collectivités locales. La conception de programmes d'études et de contenus de cours et la prestation des cours nécessitent des démarches différentes selon les contextes. De plus, il est important de reconnaître la contribution des intervenants à l'élaboration de contenus de cours. Des prix et une reconnaissance publique des contributions fonctionnent particulièrement bien.

Collaboration

Les participants souhaitent favoriser une collaboration accrue entre les établissements d'éducation postsecondaire de toutes sortes. Les occasions de collaborer sont nombreuses : programmes d'études conjoints, réseautage et accords conjoints visant des actions précises. À l'échelle des établissements, des comités directeurs peuvent être chargés de la mise en œuvre d'idées et d'initiatives nouvelles. Une fois mises en place dans un établissement, ces initiatives peuvent être étendues à l'ensemble de la province. Les autorités provinciales en matière d'éducation peuvent également favoriser le dialogue entre les établissements d'enseignement autochtones et non autochtones. À ce chapitre, l'AUCC est perçue comme un forum national invitant au dialogue et à la collaboration.

Groupe de discussion sur l'enseignement de la maternelle à la 12e année

Comment les universités, les collèges et d'autres acteurs peuvent-ils aider le système d'enseignement de la maternelle à la 12e année?

Contexte

Malgré les nombreux progrès enregistrés à l'échelle des provinces et des territoires depuis quelques années, les taux de décrochage scolaire demeurent élevés chez les jeunes Autochtones, et la proportion de ceux qui accèdent aux études postsecondaires reste faible.

Les écoles au sein des réserves souffrent, en outre, d'un financement par élève sensiblement inférieur à celui dont bénéficient les établissements financés par les gouvernements provinciaux. Parallèlement, les enfants et les jeunes autochtones en milieux urbains fréquentent souvent des écoles dont les programmes ne laissent pas beaucoup de place au savoir, à la culture et aux besoins autochtones.

Les écoles qui accueillent des élèves de la maternelle à la 12e année se heurtent, en plus, à d'autres problèmes, dont les suivants :

- Le caractère transitoire des étudiants autochtones est très marqué, car les familles et les individus déménagent souvent.
- Il y a peu d'enseignants autochtones.
- Les programmes d'études et les modes d'enseignement actuels ne tiennent pas suffisamment compte des besoins et des valeurs autochtones.
- Les enfants autochtones sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les enfants non autochtones à vivre au sein de familles monoparentales.

Malgré tout, les choses évoluent à l'échelle locale, grâce aux partenariats tissés entre différentes organisations. Les activités suivantes ont été mises en place :

- Des programmes de mentorat où, chaque semaine, des étudiants de niveau universitaire passent du temps avec des élèves autochtones du niveau secondaire.
- Des camps estivaux où les étudiants participent à des activités d'apprentissage sur l'environnement ou les mathématiques.
- Des centres communautaires et des centres d'amitié autochtones qui disposent d'ordinateurs publics où les jeunes peuvent combler leurs lacunes en informatique.
- Des programmes offerts après l'école où les jeunes peuvent avoir accès à du tutorat et pratiquer des sports.

À l'échelle nationale, la Fondation nationale des réalisations autochtones (FNRA) procède à la création de son propre institut, qui hébergera des programmes comme le projet REALIZING ou encore l'Aboriginal Success and Knowledge Centre, conçus pour améliorer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires. L'institut permettra aux collectivités d'avoir accès à un centre de ressources, au coaching virtuel, aux pratiques exemplaires validées par les enseignants autochtones et à un précieux réseau. L'institut est actuellement à la recherche de partenaires qui lui prêteront main-forte afin de procéder, entre autres, à l'évaluation et à la démonstration de méthodes concrètes ayant fait la preuve de leur capacité à améliorer le taux de réussite au secondaire.

Point de vue du groupe de discussion

Malgré l'émergence d'un certain nombre de programmes d'importance et de pratiques prometteuses au pays, les participants estiment que les établissements d'enseignement, les organisations et les collectivités doivent contribuer à améliorer les résultats scolaires de la maternelle à la 12e année afin d'accroître le nombre de diplômés autochtones de niveau postsecondaire. Il est généralement reconnu que les activités de sensibilisation à l'importance de l'éducation doivent commencer tôt dans le parcours scolaire des élèves – dès six ans — afin de réduire l'écart entre les élèves autochtones et non autochtones.

Activités en cours, réussites et améliorations

Soutien, maintien aux études et réussite des élèves du primaire et du secondaire : Il existe déjà un certain nombre de programmes visant à soutenir et à maintenir aux études les élèves autochtones de niveaux primaire et secondaire et dont l'objectif est de réduire les taux de décrochage au secondaire. Les programmes parascolaires et les camps estivaux qui donnent accès aux services de tuteurs, à des activités d'apprentissage sur des sujets comme les sciences et les mathématiques et à des activités sportives sont de bons exemples.

Plusieurs programmes destinés aux élèves de la septième à la douzième année ont fait leurs preuves, qu'il s'agisse de camps estivaux, de camps en sciences et en environnement, de camps de perfectionnement sportif ou d'activités sur les campus qui illustrent la vie universitaire.

Transition aux études postsecondaires : Plusieurs écoles secondaires et collectivités autochtones sont dotées de programmes visant à promouvoir les occasions d'études supérieures et à faciliter la transition vers le niveau postsecondaire. Beaucoup d'universités et de collèges bâtissent des relations avec des collectivités des Premières Nations ou des populations autochtones en milieu urbain. Ces partenariats se sont révélés déterminants pour la réussite de la mise en œuvre des programmes et l'augmentation des effectifs autochtones sur les campus.

Une pratique prometteuse consiste en la création d'un « fonds pour les projets », qui offre des mesures d'encouragement financier aux élèves en leur accordant des « crédits » pour leurs activités parascolaires (approuvées) et leurs résultats scolaires égaux ou supérieurs à B+. À la fin de leur 12e année, les élèves peuvent avoir accumulé jusqu'à 4 000 $ en crédits qui servent à payer leurs études postsecondaires.

Les programmes de mentorat dans le cadre desquels des élèves autochtones de niveau secondaire sont jumelés à un étudiant universitaire se sont révélés fructueux. Le mentor et son protégé passent du temps ensemble chaque semaine, et l'accent est fortement mis sur les sciences, l'ingénierie et les technologies de l'information. Les élèves peuvent ainsi découvrir la vie sur les campus de façon amusante et non intimidante.

Beaucoup de programmes décrits dans le présent rapport ciblent les élèves du secondaire. Certains établissements ont cependant recours aux services de recruteurs à temps plein auprès des élèves de la maternelle à la 12e année. En tournée tout au long de l'année, ces recruteurs visitent les écoles primaires et secondaires et bâtissent des relations durables avec le personnel, les enseignants et les élèves.

Photo: La Fondation Nationale des Réalisations Autochtones

Améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation de la maternelle à la 12e année : On tente actuellement d'améliorer la qualité et la pertinence des contenus de cours et de l'enseignement offerts aux élèves autochtones de niveaux primaire et au secondaire. Les efforts visent à augmenter le contenu autochtone des cours offerts au sein des écoles financées par le système public provincial et à améliorer les milieux d'apprentissage dans les écoles situées sur les réserves.

Les gouvernements provinciaux, celui de l'Ontario en particulier, procèdent actuellement à la réécriture de l'histoire autochtone inscrite au programme du secondaire. Les manuels scolaires sont écrits ou révisés par des Autochtones et sont mis en lien avec des ressources en ligne traitant de sujets d'intérêts pour les peuples autochtones. De plus, 11 écoles secondaires alternatives dans tout le pays offrent aux élèves autochtones une expérience d'apprentissage fondée sur leur culture. Les élèves autochtones aiment beaucoup la formule; à ce jour, 97 pour cent des élèves inscrits ont obtenu leur diplôme.

Au sein du système d'enseignement provincial, tous conviennent de la nécessité de mieux former les enseignants. Ceux qui œuvrent dans les écoles publiques doivent être mieux renseignés au sujet du nouveau contenu autochtone, de la façon d'intégrer ce contenu au programme en vigueur et des besoins et des difficultés uniques aux élèves autochtones. Dans les écoles situées sur les réserves, la formation des enseignants doit cibler l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'accès aux technologies d'apprentissage. Dans les collectivités éloignées, des centres communautaires et des centres d'amitié autochtones disposent d'ordinateurs publics qui facilitent l'accès à Internet et permettent aux jeunes de combler leurs lacunes en informatique. Des investissements dans des ordinateurs ont été réalisés au niveau primaire (de six à 12 ans) pour veiller à ce que chaque enfant ait accès à des outils électroniques qui l'aident à apprendre, à progresser et à réussir.

Toutes les formations des enseignants devraient être menées en collaboration avec les facultés de l'éducation, les conseils scolaires, les services responsables de l'éducation et les associations professionnelles, et en consultation avec les organisations provinciales et territoriales responsables de l'éducation aux Autochtones.

Occasions

Les participants à ce groupe de discussion ont cerné des domaines d'intervention visant à améliorer les résultats des élèves de la maternelle à la 12e année afin que ceux-ci puissent accéder en plus grand nombre aux études postsecondaires.

Sensibilisation et promotion d'intérêts

- Comme il est difficile de récolter des appuis à la nouvelle vision et à l'augmentation du financement de l'éducation aux Autochtones, il est nécessaire de mener des activités de promotion d'intérêts à tous les niveaux, soit à l'échelle locale, régionale et nationale.

- Il y a un besoin et une occasion de communiquer des faits témoignant de la réussite des jeunes Autochtones, en particulier de ceux qui ont décidé tôt dans leur parcours scolaire qu'ils souhaitaient aller à l'université. Il importe également de présenter une situation encourageante aux jeunes Autochtones en leur communiquant des aspirations et des attentes élevées envers le collège et l'université. Le renforcement de ces dimensions fortement liées – relations avec les élèves, sensibilisation de la collectivité et réalisation communautaire – est la clé du maintien aux études et de la réussite. Il est important que tous les enseignants suivent un cours sur l'histoire autochtone afin qu'ils puissent mieux comprendre les élèves autochtones et enseigner leur histoire à d'autres Canadiens.

- Bon nombre de recteurs participent activement à l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les étudiants autochtones à l'échelle locale, provinciale et nationale.

Renforcement des ressources

- Nous disposons des ressources et des réseaux nécessaires à l'établissement d'un groupe de ressources autochtones chargé d'examiner les pratiques existantes, la capacité à joindre les étudiants autochtones et leurs besoins. Le groupe pourrait concevoir une feuille de route indiquant ce qui est déjà en place de même que cerner et célébrer les réalisations des établissements au sein des collectivités et à l'échelle provinciale et fédérale. Ces ressources favoriseraient la prise de décisions fondées sur des données probantes au sein des gouvernements, des établissements et des collectivités.

- Parallèlement, la FNRA créera un institut virtuel qui se voudra une ressource à l'intention des écoles, des enseignants et d'autres parties intéressées de même qu'un centre de renseignement sur les pratiques prometteuses. L'institut virtuel offrira notamment un portail en ligne par lequel les enseignants et les élèves pourront accéder aux ressources dont ils ont besoin en matière de recherche, de description de projets, d'élaboration de contenus de cours et de formation.

- Des projets pilotes et des partenariats avec le secteur privé peuvent permettre aux élèves autochtones d'apprivoiser la technologie et les « mettre à égalité » avec leurs pairs non autochtones en leur fournissant les outils pour réussir.

- L'accès à un financement adéquat demeure un enjeu clé. Le nombre d'étudiants autochtones est en constante augmentation, mais les fonds consacrés à l'enseignement diminuent. Cependant, aux suites d'un exercice de rationalisation du nombre de conseils scolaires, ceux-ci disposent maintenant de fonds administratifs plus importants.

Formation de modèles et de mentors

- En plus de célébrer les réalisations autochtones en éducation, il faut saisir l'occasion de renforcer le rôle joué par les mentors et les modèles au niveau primaire au sein des collectivités afin que les jeunes élèves puissent s'identifier à des héros locaux qui les aideront à mener à bien leurs projets d'études. Ces modèles peuvent être des étudiants autochtones qui reviennent dans leur collectivité pour effectuer leur stage ou suivre une formation pratique dans le cadre de leurs études collégiales ou universitaires.

- Une façon d'officialiser cette communauté de modèles est de créer une section d'anciens étudiants autochtones qui agiront à titre d'ambassadeurs auprès des jeunes de la maternelle à la 12e année. Cette section aurait pour mandat de mettre l'accent sur les réussites et d'examiner les facteurs qui aident les élèves à surmonter leurs difficultés.

Domaines d'intervention

Les participants à ce groupe de discussion ont cerné trois grands domaines d'intervention qui permettront d'accroître le nombre d'étudiants autochtones qui accèdent aux études postsecondaires.

Bâtir une culture axée sur l'éducation : Les étudiants autochtones réussissent mieux lorsque le contenu des cours intègre le savoir, l'histoire et la culture autochtones et qu'il reflète donc leur réalité et celle de leur collectivité. Cette façon de faire n'est pas valable uniquement à l'université; pour attirer et maintenir aux études les jeunes autochtones, l'élaboration de contenus de cours qui intègrent une dimension autochtone doit commencer dès la troisième année. Elle doit s'appliquer au programme des écoles publiques et de celles situées sur les réserves, et des Autochtones qualifiés doivent participer au processus.

Dans le même ordre d'idées, l'éducation aux Autochtones doit figurer parmi les priorités de tous les ordres de gouvernements, soit les gouvernements fédéral, provinciaux, autochtones et des Premières Nations. Cette priorité doit inclure l'élaboration de contenus de cours, la formation et

le perfectionnement professionnels (par l'entremise des programmes de formation des enseignants et des conseils scolaires) ainsi que la sensibilisation de la population à l'histoire et à l'identité des Autochtones. La formation et le perfectionnement professionnels doivent viser principalement les enseignants qui sont en voie d'obtenir leur titre de compétence et ceux qui travaillent depuis plusieurs années et qui possèdent peu de connaissances sur le contenu et l'histoire autochtones.

Partenariats et initiatives communautaires : Les partenariats communautaires sont un élément incontournable de la réussite de toute initiative visant les Autochtones. Les projets fructueux sont ceux que les collectivités peuvent s'approprier. Celles-ci souhaitent concevoir leurs propres solutions pour combler les lacunes en matière d'éducation. Elles doivent s'approprier les enjeux et mettre en œuvre les solutions.

Les établissements doivent forger des partenariats et des relations positives — des relations avec les jeunes Autochtones, les collectivités autochtones et des Premières Nations, les conseils scolaires et les gouvernements afin de susciter le changement. Les collèges et les universités doivent tisser des liens avec les collectivités des Premières Nations et les communautés autochtones en milieu urbain situées à proximité ou sur le même territoire, et les considérer comme de précieuses ressources.

Les conseils scolaires doivent être invités à faire de même. Il existe des exemples de « comités de transition » qui ont cerné des moyens efficaces de travailler en collaboration avec le système public.

Voici des exemples d'initiatives communautaires qui peuvent être conçues et mises en œuvre conjointement par les établissements et les collectivités :

- activités d'introduction précoce à la vie sur le campus et activités telles que des foires scientifiques axées sur les intérêts et les préoccupations des élèves autochtones (p. ex., l'environnement);
- activités avec des ordinateurs de table ou portatifs qui favorisent les occasions d'apprentissage en ligne et la responsabilisation des élèves;
- des stages qui permettent aux étudiants autochtones de revenir dans leur collectivité et de faire part de leur expérience et des leçons qu'ils en ont tirées;
- -des programmes conçus pour attirer les élèves qui ne se sentent pas à l'aise dans une activité parascolaire traditionnelle (comme des programmes musicaux ou d'équitation).

Améliorer la collaboration : La collaboration est un autre élément essentiel au soutien des élèves autochtones de niveaux primaire et secondaire. Des partenaires de tous les niveaux, qu'ils proviennent

Photo: La Fondation Nationale des Réalisations Autochtones

des gouvernements, des organisations (comme les Centres d'amitié), des conseils scolaires, des établissements et des organismes communautaires, doivent être appelés à collaborer. Par ailleurs, le nombre de partenariats avec le secteur privé est en augmentation. Il peut s'agir de partenariats avec des entreprises individuelles, des consortiums ou des secteurs entiers de l'économie. Le secteur technologique jouit d'une excellence occasion d'aider les jeunes Autochtones à se doter des ressources nécessaires à la réussite scolaire à l'ère de l'information.

La création de partenariats officiels entre des établissements et des fondations se traduira par des progrès dans deux domaines d'intervention clé, soit les initiatives conjointes et la diffusion des pratiques exemplaires.

Initiatives conjointes

- Création d'un institut virtuel consacré à l'encadrement, à l'accès, à la motivation, à l'établissement de liens et à l'apprentissage au moyen de la technologie, qui fournit des moyens interactifs de voir ce que les étudiants font (laboratoires, ressources, discussions).
- Création d'un Comité consultatif autochtone au sein du conseil scolaire. Certains conseils ont adopté cette structure, mais elle n'a pas encore été mise en place. Les Autochtones doivent participer à l'élaboration des politiques.

Diffusion des pratiques exemplaires

- Déterminer les principaux facteurs de réussite qui contribuent à la participation et au maintien aux études des élèves de la maternelle à la 12e année.
- Concevoir un site Web que les intervenants peuvent modifier en tout temps afin de demeurer à jour.

Photo: University of the Fraser Valley

Groupe de discussion sur l'aide financière du gouvernement fédéral

Comment améliorer l'aide financière du gouvernement fédéral aux étudiants autochtones?

Contexte

Au cours des 10 prochaines années, 400 000 Canadiens autochtones atteindront l'âge d'intégrer le marché du travail. Le taux de croissance de la population de jeunes Autochtones est trois fois supérieur à la moyenne nationale. Pourtant, bien que les Autochtones soient de plus en plus nombreux à effectuer des études postsecondaires, l'écart entre leur taux de réussite et celui des non-Autochtones se creuse.

Affaires indiennes et du Nord Canada consacre actuellement 326 millions de dollars à trois programmes au profit de l'éducation postsecondaire aux Autochtones. La majeure partie de cette somme, soit environ 300 millions de dollars, est versée aux conseils de bande dans le cadre du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire (PSENP), à titre d'aide financière aux études. Ces fonds sont distribués aux conseils de bande et aux établissements de chaque région par l'entremise des bureaux régionaux d'AINC.

Accessible aux Indiens inscrits et aux Inuits, le financement consenti vient en aide à environ 24 000 étudiants annuellement. Tous les étudiants autochtones sont en outre admissibles au Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE).

Le financement accordé par AINC, qui vise précisément à aider les Indiens inscrits et les Inuits à payer leurs études, n'a pas augmenté au même rythme que la demande, les changements démographiques et la hausse des coûts. Le nombre d'étudiants universitaires autochtones bénéficiant d'une aide financière d'AINC est passé de 26 493 en 1996-1997 à 23 780 en 2006-2007. L'allocation moyenne versée par le PSENP s'élève à 12 316 $. Selon l'Assemblée des Premières Nations, de 2001 à 2006, 10 588 étudiants des Premières nations inscrits ont vu leur demande d'aide financière refusée, même s'ils étaient admissibles au PSENP.

Administration du Programme

Bien que le financement du programme PSENP soit disponible partout au pays, il n'existe pas de formule de financement à l'échelle nationale. Les bureaux régionaux d'AINC disposent de différentes formules pour distribuer l'argent. Les conseils de bande reçoivent l'argent du PSENP et décident comment l'administrer, à savoir quels étudiants recevront du financement et à combien ils auront droit. Bien qu'AINC s'attende à ce que le montant remis à chaque étudiant n'excède pas le montant maximal auquel il aurait droit dans le cadre du PCPE, le processus varie d'une bande à l'autre en fonction des besoins de la collectivité, des ressources disponibles et des demandes des étudiants.

En outre, le transfert des fonds du PSENP d'AINC aux collectivités des Premières nations, se fait par l'entremise d'une entente globale de financement à titre de transfert de paiement souple, ce qui signifie que les Premières nations peuvent utiliser ces fonds à d'autres fins, selon les besoins de la collectivité.

Finalement, le financement du PSENP ne comprend pas de lignes directrices ni de montant spécifiquement alloué aux coûts liés à l'administration. Ainsi, de nombreux conseils de bande utilisent une portion du financement du PSENP pour embaucher un coordonnateur de l'éducation dans leur collectivité. Cette personne détermine qui recevra le financement du Programme, aide les élèves à choisir un établissement d'éducation postsecondaire et, souvent, aide les élèves à terminer leurs études secondaires afin qu'ils puissent se rendre au niveau postsecondaire.

Nouvelle architecture

Dans le budget fédéral de 2008, il est mentionné que le gouvernement « poursuivra son examen des programmes d'enseignement postsecondaire destinés aux Premières nations et aux Inuits afin d'en

assurer la coordination avec les autres programmes et de veiller à ce qu'ils fournissent à ces étudiants l'aide dont ils ont besoin pour terminer leurs études ».

Puis, dans son budget de 2010, le gouvernement annonçait « [qu'il] adoptera une nouvelle approche pour l'aide aux étudiants inuits et des Premières nations de niveau postsecondaire, afin que ceux-ci reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études ». Lors du Discours du Trône de mars 2010, le gouvernement a réaffirmé son engagement à procéder à l'examen de l'aide financière : « Notre gouvernement travaillera aussi de concert avec les communautés autochtones, les provinces et les territoires à réformer et à renforcer l'éducation, et à appuyer les étudiants et leur offrir des perspectives d'avenir et des possibilités ».

Cet examen a donné aux participants au Sommet l'occasion de réfléchir au succès du Programme à ce jour. Il a également permis de formuler des recommandations pour en assurer le succès futur.

Point de vue du groupe de discussion

Le groupe de discussion sur l'aide financière du gouvernement fédéral a cerné des points de vue des intervenants, des recommandations stratégiques et des sujets de discussion futurs qui permettront de renforcer les programmes existants. Les participants ont été agréablement surpris de la grande cohésion du groupe et estiment qu'ils pourront accomplir encore davantage s'ils poursuivent leur dialogue.

Attentes irréalistes : Les participants sont convaincus qu'aucun mécanisme de financement ne permettra d'obtenir les résultats nécessaires au Canada et souhaités par les collectivités si les niveaux de financement n'augmentent pas. L'écart est en effet trop important entre l'ampleur des besoins et les ressources disponibles. On ne dit pas que le mécanisme de répartition du financement en place est exempt de lacunes, mais qu'il est impossible de garantir le succès et l'équité du système et la confiance en celui-ci avec les fonds consentis actuellement. Il faut également pouvoir compter sur un financement durable pour permettre une planification et des progrès à long terme.

Par ailleurs, bien qu'on s'attende à que les étudiants autochtones bénéficient d'une aide financière équivalente à celle offerte par le PCPE, la réalité est autre. Bon nombre d'étudiants autochtones sont plus âgés que la moyenne, ont des personnes à charge, proviennent de collectivités éloignées et présentent des besoins d'éducation plus importants. Le PCPE ne parvient pas à répondre adéquatement aux besoins des étudiants qui présentent ces caractéristiques. Comme on les retrouve chez un grand nombre d'étudiants autochtones, il est peu logique d'utiliser ce programme comme guide.

Réforme du système : Le système actuel d'aide financière aux étudiants autochtones a évolué au fil des ans et répond en partie aux besoins de différentes parties intéressées, comme les bandes et le gouvernement fédéral. Aucun des participants au Sommet n'estime que le système dans sa forme actuelle met les besoins des étudiants à l'avant-plan, ce qu'il doit absolument faire pour être couronné de succès.

AINC doit absolument s'engager dans un processus ouvert de modification de l'aide financière aux étudiants autochtones et permettre aux parties intéressées de se prononcer. Plus le processus sera ouvert, plus les parties intéressées adhéreront aux changements et en assureront la réussite.

Les établissements d'éducation postsecondaire autochtones jouent un rôle essentiel au sein du système d'éducation. Ces établissements méritent le respect de tous les intervenants, car ils font preuve d'innovation en matière de contenu et de prestation des programmes et créent des occasions pour un grand nombre d'étudiants qui, autrement, n'auraient pas accès aux études postsecondaires.

Le Programme d'aide aux étudiants indiens d'AINC contribue à satisfaire les besoins des étudiants autochtones en matière d'apprentissage et de culture. Il s'agit d'un programme d'une grande valeur qui doit être maintenu et amplifié.

De bonnes raisons d'investir : Si le Canada n'investit pas maintenant, il en paiera chèrement le prix plus tard. Les coûts de l'immobilisme incluent une baisse de productivité et une augmentation des dépenses publiques consacrées à la santé et aux services sociaux. Les caractéristiques démographiques de la population autochtone montrent également que le moment d'agir est venu. Le Canada ne peut se permettre de négliger une cohorte aussi importante de jeunes.

De l'avis d'un grand nombre de participants, des considérations juridiques s'ajoutent aux arguments économiques et moraux en faveur des investissements dans l'éducation postsecondaire. En effet, la plupart des Indiens inscrits et des Inuits estiment que l'accès à l'éducation postsecondaire est un droit conféré par traité et qui doit être honoré.

Le groupe estime également qu'un certain nombre de mythes qui circulent au sujet de l'éducation aux Autochtones doivent être cassés. Par exemple, on croit à tort qu'une part importante des fonds destinés au PSENP sert à financer de façon inappropriée d'autres activités des bandes, puisque les modalités du Programme autorisent la réaffectation des fonds. Un autre mythe a trait à la gratuité : on croit en effet que les Indiens inscrits et les Inuits ne paient pas de frais de scolarité et que leurs frais de subsistance sont entièrement couverts.

Recommandations stratégiques

Les participants au groupe de discussion recommandent d'apporter les changements suivants à l'aide financière versée par le gouvernement fédéral aux étudiants autochtones de niveau postsecondaire.

Améliorer le mécanisme de financement : Le mécanisme actuel d'aide financière aux étudiants qui sont des Indiens inscrits ou des Inuits n'a pas évolué et manque de souplesse. L'affectation annuelle d'un montant prédéterminé à chaque bande, sans évaluation des besoins réels, crée un système de quotas d'éducation dans de nombreuses collectivités.

Les participants souhaitent l'adoption d'un mécanisme reposant sur la demande en matière d'aide financière aux Indiens inscrits et aux Inuits, ce qui représenterait un changement marqué et rentable par rapport au système actuel. Ainsi, tout Indien inscrit et tout Inuit qualifié aurait accès à la formation postsecondaire qu'il souhaite effectuer et dont le Canada a besoin.

Voici certains des changements devant être apportés au système actuel :

- Il faut procéder à une collecte plus exhaustive de données afin de permettre une évaluation plus juste de la demande.
- Le financement ne doit plus être réparti entre les bandes selon des montants prédéterminés selon des critères historiques. Il pourrait être souhaitable de modifier le mécanisme de répartition des fonds pour adopter, par exemple, un mécanisme de répartition régional, comme l'explique le récent document de travail de l'Assemblée des Premières Nations sur l'éducation postsecondaire.
- Dans le cadre d'un nouveau mécanisme, la capacité des collectivités locales d'utiliser à d'autres fins les fonds destinés au financement de l'éducation postsecondaire doit être éliminée. L'utilisation à d'autres fins – même si elles sont urgentes ou légitimes – de fonds devant servir à satisfaire des besoins réels irait complètement à l'encontre du message selon lequel tous les étudiants qualifiés recevront une aide financière.

Assurer un financement sous forme de subventions : L'aide financière aux étudiants autochtones de niveau postsecondaire doit demeurer non remboursable. En raison de facteurs comme la distance, l'âge, les personnes à charge et les besoins d'apprentissage plus importants que la moyenne, les étudiants autochtones sont plus susceptibles d'assumer les coûts les plus élevés pour leur éducation. Parallèlement, ils proviennent souvent de collectivités disposant de très peu de ressources pour les soutenir et d'une expérience très limitée des études postsecondaires.

Mettre en valeur le rôle des coordonnateurs en matière d'éducation : Les coordonnateurs en matière d'éducation jouent un rôle important au sein des collectivités autochtones. Ils font le pont avec les établissements d'éducation postsecondaire et servent de modèle aux jeunes élèves. Sans eux, bon nombre de collectivités n'auraient pas de lien avec l'éducation postsecondaire et les occasions auxquelles elle donne accès. Le perfectionnement professionnel des coordonnateurs a cependant été négligé au fil des ans. Étant donné le rôle essentiel que ceux-ci sont appelés à jouer, il est logique de veiller à ce qu'ils possèdent les connaissances, les compétences et les outils les plus à jour pour effectuer efficacement leur travail. Les participants recommandent de créer des fonds de perfectionnement professionnel destinés à ces intervenants de première importance au sein du système.

Assurer une reddition de compte en matière de rendement du financement : Les participants ont longuement discuté de nouvelles façons de veiller à une reddition de comptes en matière de rendement du financement de l'éducation postsecondaire. Ils sont nombreux à penser que la relation à AINC doit être modifiée. La création d'une nouvelle réglementation visant à définir le programme et à le dissocier d'autres ententes de financement conclues avec les bandes ainsi que la production de rapports de rendement destinés au Parlement figurent au nombre des solutions proposées.

Il est essentiel que tout système soit transparent, ce qui inclut la transmission en temps opportun des renseignements pertinents de tous les intervenants.

Améliorer l'aide financière aux étudiants aux cycles supérieurs : Les participants invitent les trois organismes subventionnaires de recherche fédéraux à trouver des façons d'aider plus adéquatement les étudiants autochtones aux cycles supérieurs. Dans le cadre du PSENP, de nombreuses collectivités disposant de fonds limités choisissent d'aider financièrement les étudiants à obtenir un diplôme ou un grade de premier cycle plutôt que d'aider ceux qui souhaitent poursuivre des études supérieures. Il est pourtant essentiel que les Autochtones deviennent plus nombreux à obtenir un diplôme de maîtrise ou de doctorat afin qu'ils accèdent en plus grand nombre à des postes de direction.

Si le nombre d'Autochtones titulaires d'un diplôme aux cycles supérieurs augmente, les établissements auront plus de facilité à attirer des étudiants autochtones. Les étudiants sont plus motivés à réussir lorsqu'ils retrouvent dans leur établissement d'enseignement une partie de ce qu'ils sont et de ce qu'ils vivent. Puisant dans un important bassin de titulaires de maîtrise et de doctorat, les établissements seront en mesure de pourvoir un nombre accru de postes avec des professeurs et des chargés de cours autochtones.

Réaliser une étude exhaustive : Il existe déjà de nombreuses études qui font ressortir les obstacles à l'éducation postsecondaire des étudiants autochtones ainsi que les avantages qu'elle procure, mais aucune ne dresse de portrait national. Les participants recommandent au gouvernement fédéral d'envisager de commander au Conseil des académies canadiennes une analyse approfondie de l'état de l'éducation postsecondaire aux Autochtones au Canada.

Cette étude porterait en partie sur les interactions des différentes parties du système : Comment les instituts autochtones interagissent-ils avec les collèges et les universités? Comment les établissements postsecondaires interagissent-ils avec le secteur de l'enseignement de la maternelle à la 12e année? Comment le PSENP interagit-il avec les programmes de prêts aux étudiants et les programmes de bourses d'études et d'entretien des établissements? Finalement, comment les coordonnateurs de l'éducation procèdent-ils pour établir des liens entre les étudiants, les collectivités et les établissements?

Sujets de discussion futurs

Les participants au groupe de discussion n'ont pas abordé tous les aspects de l'aide financière versée par le gouvernement fédéral aux étudiants autochtones de niveau postsecondaire. Ils estiment très important que les sujets suivants soient abordés dans le cadre des futures discussions.

Financement des services : Les services de soutien comme les centres pour étudiants autochtones, les visites d'aînés, les services de garde, l'hébergement, les activités culturelles, les services d'orientation personnelle et scolaire et le soutien par les pairs sont essentiels à la réussite des étudiants autochtones. Nombre de ces services de soutien ne bénéficient pas d'un financement durable. Il semble peu logique d'investir dans l'aide financière aux études sans faire en sorte que les étudiants disposent des services dont ils ont besoin pour réussir. Les participants souhaitent voir des investissements dans ce domaine et prendraient volontiers part à un dialogue sur l'élaboration d'un mécanisme de financement.

Accroissement de l'effet des investissements : Les participants se sont montrés vivement intéressés à discuter des façons de multiplier les effets des investissements dans l'éducation postsecondaire aux Autochtones. Diverses possibilités ont été évoquées, comme celles que le gouvernement fédéral accorde un financement de contrepartie à la suite d'investissements du secteur privé ou que des ententes de partage des coûts visant les nouveaux investissements soient conclues entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Perspectives d'emploi : Les participants souhaitent améliorer non seulement le taux de scolarisation des Canadiens autochtones, mais également leurs perspectives d'emploi. Les programmes de travail-études peuvent constituer une partie de la solution. Les participants souhaitent discuter des moyens d'accroître le financement de ces programmes visant les étudiants autochtones.

ANNEXE : PARTICIPANTS AU SOMMET

Photo: La Fondation Nationale des Réalisations Autochtones

Annexe 1 : Participants au Sommet

Prénom	Nom	Organisme	Titre
Peter	Dinsdale	Association nationale des centres d'amitié	Directeur général
Peter	Garrow	Assemblée des Premières Nations	Directeur
Tim	Thompson	Assemblée des Premières Nations	
Jennifer	Flanagan	Actua	Présidente-directrice générale
Vivian	Ayoungman	First Nations Adult Higher Education Consortium	Directrice générale
Wayne	Mason	Manitoba First Nations Education Resource Center	Directeur, Activités de formation
Brent	Stonefish	Ontario Federation of Indian Friendship Centers	Analyste des politiques d'éducation
Dianne	Bascombe	Passeport pour ma réussite Canada	Vice-présidente par intérim, Programmes
Randell	Morris	Saskatchewan Indian Institute of Technologies	Président
Rebecca	Jamieson	Six Nations Polytechnic	Présidente
Mary-Jo	Sullivan	Fondation Trillium de l'Ontario	Gestionnaire de programmes, région Ouest
Marlene	Brant-Castellano	Trent University	Professeure émérite
Marie	Battiste	University of Saskatchewan	Directrice de l'enseignement, Centre de recherche sur les Autochtones
Wendy	Johnson	Fondation Belinda Stronach	Directrice des programmes autochtones
Lacey	Hill	Mohawk College	Coordonnatrice de l'accès et du recrutement des étudiants autochtones
April	Krahn	Red River College	Directrice, Soutien aux étudiants autochtones et relations avec la collectivité
Konrad	Jonasson	University College of the North	Services communautaires

Prénom	Nom	Organisme	Titre
Alex	Lougheed	Alliance canadienne des associations étudiantes	Agent de recherche et d'analyse des politiques.
Cassandra	Opikokew	Fédération canadienne des étudiantes et étudiants	Présidente, Caucus national des Autochtones
Noel	Baldwin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)	Coordonnateur, Éducation postsecondaire
Christy	Bressette	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)	Coordonnateur, Éducation aux Autochtones
Cathy	Closs	Brock University	Directrice, Perfectionnement des étudiants
David	Graham	Université Concordia	Provost et vice-recteur à l'enseignement
Robert	Bailey	Cape Breton University	Vice-recteur à l'enseignement
Bonnie	Patterson	Conseil des universités de l'Ontario	Présidente
Angelina	Weenie	First Nations University of Canada	Chef de département par intérim, Programmes professionnels
Arja	Vainio-Mattila	Huron University College	Vice-doyen de la faculté des arts et des sciences sociales
Beverly	Sabourin	Lakehead University	Vice-provost (initiatives autochtones)
Linda	Jacobs Starkey	Université McGill	Vice-doyenne aux affaires étudiantes
Jeff	Hollett	Mount Saint Vincent University	Vice-recteur adjoint à l'expérience étudiante
Cyndy	Baskin	Ryerson University	Professeure agrégée, École de travail social
William	Lindsay	Simon Fraser University	Bureau des peuples autochtones
Barry	Craig	St. Thomas University	Vice-recteur à l'enseignement
Jennifer	Rattray	University of Winnipeg	Directrice générale, Affaires gouvernementales, autochtones et communautaires

Prénom	Nom	Organisme	Titre
Vincent	Rousson	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Directeur du Campus de Val-d'Or
Anthony	Secco	University of New Brunswick	Vice-recteur à l'enseignement
Clarissa	Jacobs	University of Ontario Institute of Technology	Conseillère en éducation aux Autochtones
George	Maslany	University of Regina	Vice-recteur à l'enseignement
Rob	Tiffin	Université York	Vice-recteur aux affaires étudiantes
Richard	Myers	Algoma University	Recteur
Patrick	Deane	McMaster University	Recteur
Lesley	Lovett-Doust	Nipissing University	Rectrice
Sara	Diamond	OCAD University	Rectrice
Sean	Riley	St. Francis Xavier	Recteur
Alan	Shaver	Thompson Rivers University	Recteur
Steven	Franklin	Trent University	Recteur
George	Iwama	University of Northern British Columbia	Recteur
Pierre	Zundel	University of Sudbury	Recteur
Ralph	Nilson	Vancouver Island University	Recteur
Max	Blouw	Wilfrid Laurier University	Recteur
Lesley	Cooper	Wilfrid Laurier University	Vice-rectrice et principale par intérim du Laurier Brantford
Linc	Kesler	University of British Columbia	Directeur du programme d'études sur les Premières nations
Chris	Lalonde	University of Victoria	Professeur agrégé
Ron	McLester	Mohawk College	Gestionnaire de programme, éducation aux Autochtones
Adrienne	Vedan	University of British Columbia (Okanagan)	Conseillère en matière d'accès des Autochtones
Cara	Wehkamp	University of Guelph	Conseillère auprès des étudiants autochtones
Sandra	Wong	Brock University	Professeure, apprentissage axé sur les questions Autochtones